

Avis du CHSCT de Vaucluse sur le DUERP-PAP 2021-CHSCT du 06/10/2022

En ce qui concerne les risques psycho-sociaux, le CHSCT de Vaucluse rappelle que le Nouveau Réseau de Proximité est une des principales sources d'anxiété pour les agents du département. Seul son retrait pourrait les rassurer.

La problématique du nettoyage reste toujours d'actualité. Seule une augmentation conséquente du budget nettoyage de la DDFIP garantirait une plus grande sécurité sanitaire aux agents.

Le DUERP met en lumière une atmosphère pesante dans les services avec les réorganisations de missions, les nouvelles pratiques RH issues des LDG, les fermetures de services et les suppressions d'emplois, mais également l'absence de considération de la hiérarchie pour les agents.

Dernier exemple en date : les collègues de la redevance audiovisuelle, si ils sont lecteurs du journal La Provence, apprendront d'un article paru le 05/10/2022 qu'ils vont être redéployés sur d'autres missions alors que la DDFIP 84 n'a même pas pris la peine de les recevoir pour les informer en priorité !!

S'agissant du télétravail, comme l'ensemble des personnels, le CHSCT est favorable au télétravail choisi par les agents, sur la base du volontariat. Nous défendons et défendrons toujours le droit individuel des agents à télétravailler, mais n'accepterons jamais que certains y soient poussés soit par la dégradation de leurs conditions de travail, soit pour d'autres motifs. Nous pensons notamment aux travaux immobiliers, au sous-dimensionnement de services regroupés après restructuration. De plus, le télétravail ne doit pas constituer un outil pour faciliter les fermetures et restructurations de services ou la densification des espaces de travail. Pire encore, pour contourner les conséquences d'une situation pathologique.

Le CHSCT estime que le niveau des RPS reste trop élevé dans tous les services.
En conséquence, le CHSCT de Vaucluse émet un avis NÉGATIF sur le PAP 2022.